

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025
DU C.C.A.S. DE MAUSSANE LES ALPILLES**

N° 2026/04/23/06

Convocation du 15 avril 2026

Séance du 23 avril 2026 à dix-huit heures

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	8
VOTES	
procuration	0
Contre	0
Pour	8

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Henri REYNOUD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président du C.C.A.S., après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Comptable public pour l'exercice 2025, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 222,46				8 222,46
Opérations de l'exercice	31 174,99	28 000,00	0,00	0,00	31 174,99	28 000,00
TOTAUX	31 174,99	36 222,46	0,00	0,00	31 174,99	36 222,46
Résultats de clôture		5 047,47		0,00		5 047,47
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	5 047,47	0,00	0,00	0,00	5 047,47
RESULTATS DEFINITIFS		5 047,47		0,00		5 047,47

à l'unanimité des suffrages exprimés. (Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président, se retire de l'assemblée au moment du vote et ne participe pas à celui-ci)
2° Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : Monsieur REYNOUD Henri, Mesdames STEKELOROM Dominique, Murielle GARZINO, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, NEEL Marie-France, Marine CAMOUS, Bernadette SAMUEL
Absent(s) excusé(s) :

Pour extrait certifié conforme,

Le Président de la séance,

Vice-Président du C.C.A.S. de Maussane les Alpilles,
Henri REYNOUD

Henri REYNOUD



Transmis à la sous-Préfecture d'Arles, le : **30 AVR. 2026**
Publication site internet de la commune le : **30 AVR. 2026**

Bernadette SAMUEL Secrétaire

